

AVIS DE PROMULGATION

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le Conseil de la Municipalité de Chelsea a, à sa session tenue le 3 avril 2018, adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT N° 1062-18

RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION ET UN EMPRUNT DE 366 000,00 \$ NÉCESSAIRE À LA RÉALISATION DE TRAVAUX CORRECTIFS AU CENTRE MEREDITH

AVIS PUBLIC est également donnée que ce règlement est déposé au bureau du Directeur général et secrétaire trésorier, sis au 100, chemin Old Chelsea, Chelsea (QC) J9B 1C1 où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture des bureaux.

AVIS PUBLIC est aussi donnée que ce règlement a été approuvé par :

1. Le Conseil municipal, le 3 avril 2018;
2. Le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le 31 juillet 2018.

AVIS est en outre donné que le règlement est entré en vigueur le 3 avril 2018.

DONNÉ À CHELSEA, QUÉBEC ce 31^{ième} jour du mois de juillet 2018.

NOTICE OF PROMULGATION

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Council of the Municipality of Chelsea, at a sitting held April 3rd, 2018, has adopted the following By-law:

BY-LAW N° 1062-18

BORROWING BY-LAW ESTABLISHING CAPITAL EXPENDITURES AND A LOAN OF \$366 000.00 REQUIRED FOR CORRECTION WORK AT THE MEREDITH CENTER

PUBLIC NOTICE is also given that this By-law is kept in the office of the Director General and Secretary Treasurer, located at 100 Old Chelsea Road, Chelsea, Chelsea (QC) J9B 1C1 and are available for consultation by any interested party, during normal business hours.

PUBLIC NOTICE is also given that this By-law has been approved by:

1. Municipal Council on April 3rd, 2018;
2. The *Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire*, on July 31st, 2018.

NOTICE is further given that this By-law has come into effect April 3rd, 2018.

GIVEN AT CHELSEA, QUÉBEC, this 31st day of the month of July 2018.



Charles Ricard
Directeur général et secrétaire trésorier
Director General and Secretary treasurer